Trentième Année. — N° 181 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 30 JUIN 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 29 JUIN 1885

A BABYLONE

L'histoire raconte que le 177e jour de l'année 538 avant Jésus-Christ, Balthazar, le roi des anciens Babyloniens, réunit tous les grands de son royaume en conseil dans son palais. En ce temps-là, au lieu de tenir conseil devant de vilains pupitres chargés de papiers, les grands s'assemblaient autour d'une table somptueusement servie. C'était le verre en main qu'ils délibéraient sur les affaires de l'Etat.

Comme Balthazar, qui avait géré les affaires de l'Etat de Babylone, suivant la méthode opportuniste, c'est-à-dire en dépensant beaucoup d'argent et en faisant beaucoup d'emprunts, expliquait aux grands de Babylone la combinaison qu'il avait adoptée pour faire un nouvel appel au crédit sans que les contribuables pussent s'en apercevoir, il vit resplendir tout à coup sur les murs trois mots, dont il ne put comprendre le sens, bien qu'il eût fait ses deux années de rhétorique et qu'il fût aussi fort en langues vivantes qu'en langues étrangères. Voulant en avoir le cœur net, il expédia, par le tube pneumatique, une dépêche à l'un des hommes les plus savants et les plus expérimentés du pays, un nommé Daniel, professeur à la Sorbonne babylonienne.

Cinq minutes après, Daniel se présentait devant lui : tout le monde sait que les dépêches télégraphiques arrivaient à destination, à Babylone, beaucoup plus rapidement qu'à Paris. Daniel, qui était, je vous l'ai dit, un grand savant, déchiffra avec une étonnante facilité, les trois mots qu'il avait peut-être, d'ailleurs, écrits lui-même : « *Mane*, dit-il, signifie que vous serez châtié pour avoir gaspillé l'argent du peuple de Babylone ; *thecel*, que vous serez châtié pour avoir fait des guerres coloniales et coûteuses ; *pharès*, que vous serez châtié pour avoir persécuté l'Eglise. Votre royaume périra sous les coups de Cyrus, et l'orgueilleuse Babylone sera mise en Perse comme un simple tonneau de vin.

M. Ribot, qui est un homme de sagesse et d'expérience, a tenu, l'autre jour, à M. Ranc, dans la rue de Babylone, un langage analogue à celui que Daniel a fait entendre à Balthazar. Comme le grand prophète de l'antiquité a condamné la politique des anciens Babyloniens, il a condamné la politique des néo-Babyloniens : La Babylone nouvelle que vous voulez fonder, s'est-il écrié, disparaîtra sous les flots du suffrage universel comme un amas de sable sous les flots de la mer. Votre destinée est écrite sur les murs de la maison de M. Scheurer-Kestner.

Vous serez châtiés pour avoir gaspillé l'argent du peuple ; vous serez châtiés pour avoir fait des guerres coloniales inutiles et coûteuses ; vous serez châtiés pour avoir persécuté l'Eglise. Je ne veux point pactiser avec vous. Je vais secouer sur ce seuil la poussière de mes souliers et m'occuper de fonder quelque part, je ne sais pas où, un petit comité que je composerai peut-être à moi tout seul, mais où l'on honorera la République suivant la vraie doctrine, la doctrine prêchée par les trois sages du *Journal des Débats*, Dietz, Charmes et moi.

La Babylone de M. Ranc est maudite et condamnée par le sage Ribot comme la Babylone de Balthazar a été maudite et condamnée par le sage Daniel. Seulement nous nous demandons où est le Cyrus qui se chargera d'exécuter la sentence. M. Ribot, en le sait, n'opère pas lui-même. Si toute l'Union démocratique le suit dans la retraite où il va pleurer sur les iniquités passées et sur les futurs malheurs de Babylone, sa manifestation a une grande importance et peut exercer une influence décisive sur les prochaines élections. Mais si M. Ribot n'est accompagné que par M. Dietz et M. Charmes, le parti de la Droite républicaine vaudra beaucoup comme qualité, mais, au point de vue électoral, il ne sera qu'une quantité négligeable.

NOUVEAU PROGRAMME RADICAL

Un certain nombre de comités radicaux des vingt arrondissements de Paris s'étaient réunis pour rédiger un programme électoral, qui devra être accepté par les candidats avant la composition de la liste.

On avait cru que l'action de ces comités était hostile à M. Clémenceau et à ses amis. Hier, M. Georges Laguerre affirmait, au contraire, que les signataires du manifeste Clémenceau-Pelletan avaient l'intention de s'approprier ce nouveau programme dont les termes, ajoutait-il, n'étaient pas encore complètement arrêtés.

Le jeune député s'est trompé, sur ce dernier point du moins, car nous devons le croire, bien renseigné sur les intentions de ses amis ; le nouveau programme du *comité central des groupes républicains radicaux socialistes* est définitivement rédigé, et le *Temps* en a eu communication.

Voici le texte complet de ce document, qui a une grosse importance, puisque, de l'aveu même d'un des signataires du manifeste Clémenceau, il doit servir tout au moins de base au programme définitif des radicaux à Paris.

DÉCLARATION

L'heure est venue de formuler, d'une façon large et précise, les revendications légitimes de la démocratie, trahies par ceux qui avaient charge de les défendre.

Aux tentatives de division, perfides ou inconscientes, nous répondons par le groupement de toutes les forces loyalement démocratiques, par l'*union socialiste*. Cet union a pour corollaire l'accession au Parlement des prolétaires, notamment des travailleurs.

Ce que nous voulons : c'est la réforme égalitaire et radicale de l'impôt ; c'est la suppression des monopoles ; c'est l'émancipation économique des travailleurs.

Nous protestons énergiquement contre toute guerre de conquête.

Nous demandons qu'une politique véritablement *nationale* soit substituée à la politique *personnelle* de cabinet, par la suppression des ministres et par la restitution, au peuple, de l'exercice normal et direct de ses droits.

C'est sur ce terrain, dont nous indiquons les grandes lignes, que se constituera le grand parti socialiste, le parti des principes et des réformes, dans lequel viendront se fondre, par la logique des choses et par la puissance des idées, les différents groupes et écoles qui ont pour base le suffrage universel et la souveraineté du peuple.

PARTIE POLITIQUE

1. — Révision de la Constitution par une assemblée spécialement élue. — Suppression du Sénat. — Suppression de la présidence de la République. — Suppression des ministres : leur remplacement par des fonctionnaires nommés par l'assemblée et toujours révocables par elle.

2. — Assemblée unique nommée pour trois ans et renouvelable par tiers.

3. — Questions de paix et de guerre soumises au vote de la nation, ainsi que les questions de révision constitutionnelle.

4. — Liberté individuelle, liberté absolue de parole, de presse, de réunion et d'association, garanties, comme droits imprescriptibles, par la Constitution. — Abrogation de la loi sur l'Internationale des travailleurs.

5. — Décentralisation gouvernementale et administrative : à l'assemblée, les intérêts nationaux ; aux conseils généraux, les intérêts départementaux ; aux conseils municipaux, les intérêts communaux. — Autonomie communale, c'est-à-dire la commune maîtresse de son administration, de ses finances et de sa police, dans les limites compatibles avec l'unité de la France.

6. — Responsabilité personnelle et pécuniaire des fonctionnaires. — Réduction des gros traitements et du personnel administratif.

7. — Séparation des Eglises et de l'Etat. — Suppression du budget des cultes. — Le clergé soumis au droit commun. — Reprise par la nation des biens des congrégations religieuses.

8. — Magistrature élective et temporaire. — Justice gratuite. — Extension du jury à toutes les juridictions. — Suppression de l'instruction secrète. — Suppression des tribunaux d'exception. — Révision égalitaire des codes ; reconnaissance des droits civils de la femme ; égalité civil de l'enfant légitime, naturel ou reconnu. — Recherche de la paternité. — Suppression des charges, privilèges et monopoles judiciaires (avoués, avocats, etc.). — Abolition de la peine de mort.

9. — Service militaire obligatoire et égal pour tous. — Réduction immédiate du service actif à trois années. — Suppression graduelle des armées permanentes.

10. — Egalité de l'enfant devant l'instruction. — Instruction intégrale, laïque et gratuite à tous les degrés. — Entretien et nourriture de l'enfant à la charge de la nation pendant toute la période d'instruction.

11. — Interdiction du cumul des fonctions publiques et électives. — Réduction de la durée actuelle des mandats électifs. — Rétribution des fonctions électives.

12. — Souveraineté absolue du suffrage universel dans le choix et la révocation de ses mandataires.

13. — La Constitution, placée sous la sauvegarde de la nation armée.

14. — Amnistie pour tous les délits politiques et faits s'y rattachant.

PARTIE ÉCONOMIQUE.

1. — Révision de l'impôt et de son mode de perception. — Suppression des octrois et des taxes de consommation. — Substitution immédiate de l'impôt progressif à l'impôt proportionnel. — Impôt progressif sur le capital et sur le revenu. — Impôt progressif spécial sur les successions.

2. — Suppressions de l'hérédité en ligne collatérale.

4 — Révision de tous les contrats ayant aliéné la propriété publique (mines, canaux, chemins de fer, etc.). — Inaliénation de la propriété publique.

5. — Révision intégrale, dans le sens démocratique, de la loi de 1876 sur les sociétés.

6. — Réduction légale de la durée maximum de la journée de travail. — Interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze ans dans les ateliers, usines et manufactures.

7. — Développement de l'enseignement professionnel. — Création d'écoles d'apprentissage.

8. — Interdiction absolue du livret d'ouvrier. — Interdiction, pour les patrons, de frapper leurs ouvriers d'amendes ou de retenues sur les salaires.

9. — Organisation du crédit aux travailleurs.

10. — Modifications aux conditions d'admission des groupes d'ouvriers aux adjudications des travaux publics.

11. — Révision de la législation sur les conseils de prud'hommes et les syndicats professionnels.

12. — Caisse nationale dont le produit, exclusivement réservé aux victimes du travail, sans préjudice de recours contre les patrons.

13. — Réforme du système pénitentiaire. — Développement des pénitenciers agricoles.

14. — Obligation, pour la commune, le département et l'Etat, d'assurer l'existence des citoyens incapables de travailler.

L'AMIRAL COURBET

Le *Mémorial de la Loire* publie une nouvelle lettre de l'amiral Courbet. La voici :

« Bayard », 30 mai.

Mon cher D...

Vos félicitations m'ont fait le plus grand plaisir, je m'empresse de vous en remercier. Mon remplacement prématuré dans le commandement de l'expédition du Tonkin est un tour de l'opportunisme.

Il fallait un pur, paraît-il, pour prendre Bac-Ninh : on ne m'a point reconnu d'aptitudes. Cette criante iniquité ne me convertira point.

Nous touchons au terme de l'équipée. C'est au moment où le fer est chaud que nous cessons de le battre ; la Chine se pâme d'aise devant la magnanimité de la France victorieuse. Nous lui laissons son argent ; elle recommencera dans quelques années avec de meilleurs outils.

Au revoir, mon cher D..., bonne santé, mon souvenir bien affectueux, et une cordiale poignée de main !

A. COURBET.

Mgr Trégaro, évêque de Séez, a adressé la lettre suivante à la sœur de l'amiral Courbet :

Séez, 19 juin 1885.

Madame,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais je ne puis résister au besoin de mon cœur, qui me commande de venir vous dire toute la part que je prends à votre grand deuil de famille.

Pendant plus de deux années, j'ai eu le bonheur, à bord du vaisseau amiral le « Solférino », de voir de près votre glorieux frère, que la France pleure aujourd'hui comme l'un de ses plus dignes enfants, et j'ai pu apprécier ses grandes et belles qualités. Avec quels transports j'ai applaudi à ses brillants faits d'armes dans l'extrême Orient, sans en être toutefois surpris, sachant ce dont il était capable.

Je m'étais promis de lui exprimer en personne, à son retour, ma cordiale, mon affectueuse admiration. Hélas ! la divine Providence devait me refuser cette précieuse satisfaction. Il est tombé, le brave amiral, au champ d'honneur, victime de son héroïque dévouement à la France qu'il a tant aimée.

Les sentiments dont il était animé nous rassurent sur son sort éternel. Le dévouement à la patrie jusqu'au sacrifice de soi-même, uni à la foi et à la charité, n'est-ce pas une sorte de martyre ?

Je n'oublierai pas devant Dieu ce chrétien et ce vaillant, particulièrement au très saint sacrifice de la messe. Je me souviendrai aussi de ceux qui le pleurent et dont je partage vivement la légitime douleur.

Agréez, madame, avec l'hommage de mon profond respect, l'assurance de ma plus religieuse sympathie.

† FRANÇOIS MARIE,
Evêque de Séez.

LE JOURNAL DE GORDON

Avant peu, il n'y aura pas un Anglais dans le monde qui n'ait lu le journal de Gordon, — ces adieux d'un héros à la vie et à la patrie. Gordon y est bien tout entier avec sa complète originalité, mêlant le sublime au comique et terminant parfois avec le crayon du caricaturiste la page commence par un éloquent rappel du gouvernement anglais au sentiment de sa responsabilité.

Voici comment il considère la situation, quand le gouvernement lui fait insinuer de s'en revenir :

5 octobre 1884.

Examinons les choses sans passion. Le gouvernement de Sa Majesté se tient-il pour responsable du salut des garnisons du Soudan et des habitants du Caire ? Nous devons croire que oui, car autrement pourquoi m'a-t-on envoyé et pourquoi a-t-on délivré Tokar ? Une fois cette responsabilité admise, je ne vois d'autre issue que de délivrer les garnisons, *coûte que coûte*. On dit que le but de la présente expédition est de me délivrer, moi personnellement.

Mais comment me serait-il possible de partir et d'abandonner des hommes que je pousse au combat depuis six mois ? Comment le pourrais-je, après avoir engagé Sennaar à résister ? Personne réellement ne peut me demander cela. Aucun gouvernement n'oserait prendre la responsabilité de me l'ordonner. Peut-être serviras-je les intérêts du gouvernement en tentant de m'échapper, mais, si je parvenais à y décider ma conscience, il me semblerait douteux de pouvoir sortir mon corps de cette place. Si Baring m'avait dit en mars : « Tirez-vous d'affaire comme vous pourrez, » et il pouvait le faire, nous nous serions échappés en prenant la direction de l'équateur ; mais, lisez ses télégrammes, et vous verrez que jamais il ne me répond quand je lui demande ce que je dois faire. Le peuple de Khartoum n'avait enduré encore aucune privation, et je n'étais pas encore sérieusement engagé ; maintenant, c'est différent, surtout depuis que nous sommes en communication avec Sennaar.

Je ne prétends pas juger la résolution du gouvernement d'abandonner le Soudan. C'est un misérable pays qui ne vaut pas la peine d'être conservé. Je ne prétends pas juger sa conduite, quand il a laissé massacrer les garnisons, mais je soutiens que c'est en mars qu'il devait me dire : Décampez ! et non maintenant que je suis engagé, d'honneur, avec les défenseurs de Khartoum depuis six mois. Non seulement Baring ne m'a rien dit, mais il a mis son veto à notre marche vers l'équateur. Je dis cela parce que personne plus que moi ne déplore les pertes d'argent et d'hommes de cette expédition, que personne ne peut mieux en prévoir les suites ; mais nous sommes engagés par les faits accomplis, grâce à nos indécisions, et il faut voir maintenant à nous tirer de là, à notre honneur, et aux moins de frais possible ; je ne vois d'autre moyen que de donner le pays aux Turcs.

Le 5 novembre, il revient au même sujet :

Les Turcs, c'est la meilleure solution, mais la plus coûteuse. Donnez leur 2 millions sterling et ils occuperont le Soudan. A défaut des Turcs, il y a Zébehr qui peut tenir pour un temps. Dans l'un comme dans l'autre cas, il est vrai, le commerce des esclaves sera en pleine prospérité, mais, à cette condition, vous serez en paix au Caire et votre armée expéditionnaire pourra regagner l'Egypte en janvier 1885, sinon préparez-vous à de rudes épreuves et de grands dangers. Votre campagne vous rapportera encore moins de gloire que de profit. Le jour où vous évacuerez Khartoum, le Mahdi y entrera et dans tout le monde musulman on dira que vous en avez été chassé. Ce qui ne vous fera grand bien nulle part, particulièrement dans l'Inde.

Dans le courant de novembre, il juge en ces termes la situation :

Ceux qui sont ici pourraient dire avec raison : « Si vous n'étiez pas venu, quelques uns eussent pu se sauver au Caire, mais vous êtes venu et nous avons eu confiance en vous pour nous délivrer ; nous avons souffert et souffrons beaucoup pour défendre la ville. Si vous n'étiez pas venu, nous l'aurions livrée et aurions obtenu notre grâce ; maintenant et après cette défense obstinée, nous n'avons rien à attendre du Mahdi, qui voudra venger sur nous le sang répandu autour de Khartoum. Vous avez pris notre argent et promis de nous le rendre ; tout est perdu si vous quittez ; il est de votre devoir strict de rester avec nous et de partager notre sort ; si le gouvernement britannique nous abandonne, ce n'est pas une raison pour que vous le fassiez après que nous sommes restés près de vous ! »

Je déclare positivement et une fois pour toutes que je ne quitterai pas le Soudan avant que tous ceux qui veulent partir en aient trouvé les moyens, avant qu'un gouvernement ne soit établi ici pour me relever de ma charge ; ainsi donc si un émissaire ou une lettre arrivent m'ordonnant de partir, je n'obéirai pas, mais je resterai ici, je tomberai avec la ville et partagerai son sort.

Notons, en passant, le jugement de Gordon sur la nation anglaise :

Nous sommes un peuple singulier. Ce n'est pas le gouvernement qui a fait de nous une grande nation. Le gouvernement n'a jamais été qu'un sabot dans nos roues. Des aventuriers ont fait la grandeur de l'Angleterre, des aventuriers la maintiendront.

Vient enfin cet adieu, sur lequel le journal se termine, à la date du 14 décembre :

Remarquez bien ceci : si l'armée expéditionnaire — et je ne demande pas plus de 200 hommes — n'arrive pas d'ici dix jours, tout est fini ici, et j'aurai fait pour mon mieux pour l'honneur de mon pays. — Adieu.

GORDON.

Pourquoi ne m'envoyez-vous aucun avis ? Ce n'est qu'une question d'argent.

Le journal qui contient ces révélations accablantes pour le gouvernement de M. Gladstone, a été remis entre les mains de ses agents, et c'est ce même gouvernement qui, après en avoir pris connaissance, a jugé qu'il était la propriété de la famille et le lui a livré, pour en faire l'usage qu'elle jugerait utile.

La famille s'est hâtée de le publier, pour honorer le mémoire de la victime de Khartoum, et en même temps éclairer le pays par les enseignements qu'il peut y trouver sur les fautes commises dans le passé et à éviter dans l'avenir. Les membres du gouvernement inculpés à chaque page de ce réquisitoire posthume, se défendront sans doute, mais il n'est venu à l'esprit d'aucun d'eux, ni de personne en Angleterre, que leur défense pourrait consister à étouffer la voix de Gordon, après l'avoir laissé périr dans le Soudan. Ces révélations posthumes sont comme la voix des victimes qui reviennent, dans les drames de Shakespeare, pour demander vengeance.

NOUVELLES DU JOUR

L'élection de Charonne

Paris, 28 juin. — Voici les résultats de l'élection d'un conseiller municipal du quartier de Charonne en remplacement d'Amouroux :

Inscrits, 6397. — Votants, 4398.

Ont obtenu : MM. Eudes, 1510 voix ; Patenne, 1500 ; Franck, 260 ; Meaux, 555 ; Heppenheimer, 272 ; Divers, 85.

Il y a ballotage.

Les nominations dans la Légion-d'Honneur

Paris, 28 juin. — Demain, lundi, le conseil de l'ordre se réunit à la grande chancellerie pour commencer l'examen des nominations ou promotions dans la Légion-d'Honneur, proposées par les divers ministres.

Il y aura, en tout, environ 200 nouveaux chevaliers.

Sur ce nombre, 47 relèveront du ministère de l'intérieur, une trentaine du ministère de l'instruction publique, une vingtaine des ministères des affaires étrangères et des travaux publics, etc., etc.

La haine de la police

Paris, 28 juin. — Les municipalités de la banlieue suivent l'exemple des édiles parisiens.

C'est ainsi que le conseil municipal de Montreuil-sous-Bois a purement et simplement supprimé de son budget le crédit de 19,000 fr. affecté aux dépenses de police de cette commune.

Le concours de Rome à l'Institut

Paris, 28 juin. — La séance du concours de Rome a été fort brillante hier, à l'Institut. Mais, si les invités étaient nombreux, les académiciens étaient clairsemés ; les scrutins n'ont réuni que 28 votants, alors que l'Académie des beaux-arts, y compris ses membres libres, qui participent au jugement des concours, peut mettre 50 jurés en ligne.

Il a été procédé au concours selon la forme ordinaire ; les cantates ont été entendues dans l'ordre indiqué ; puis, la section de musique, assistée des trois jurés adjoints, a délibéré et formulé son jugement ; enfin, l'Académie ayant sanctionné ce jugement, le président a proclamé les résultats suivants : le 1er grand prix a été décerné à M. Xavier-Henry-Napoléon Leroux, âgé de vingt-deux ans et demi, élève de M. J. Massenet, par 27 voix sur 28 votants ; 2e grand prix : M. Emmanuel-Augustin Savard, âgé de vingt-quatre ans, également élève de M. Massenet ; mention honorable : M. André Gedalge, âgé de vingt-huit ans et demi, élève de M. Ernest Guiraud.

Messe anniversaire de la mort de Mgr Affre

Paris, 28 juin. — Une messe anniversaire de la mort de Mgr Affre, archevêque de Paris, — frappé mortellement d'une balle en cherchant à arrêter l'effusion du sang, — a eu lieu hier à Notre-Dame, en présence de tout le clergé de la métropole. Il y a 37 ans, jour pour jour, que l'archevêque de Paris trouva la mort sur une barricade de la rue St-Antoine.

Le cuirassé « Courbet »

Paris, 28 juin. — Le ministre de la marine a décidé que le cuirassé d'escadre le *Foudroyant* portera désormais le nom de *Courbet*.

L'anniversaire de Hoche

Versailles, 28 juin. — Hier, a eu lieu un banquet démocratique pour fêter l'anniversaire de la naissance de Hoche. 120 personnes assistaient à ce banquet. Au dessert, M. Delattre, qui présidait, a retracé la vie entière de Hoche et fait le procès aux opportunistes.

Plusieurs autres discours ont été prononcés par Mme Maria Deraisme, qui a demandé la séparation de l'Eglise de l'Etat ; par MM. Desmons, député, Pichon, conseiller municipal de Paris, et Tony Révillon, député. Le banquet s'est terminé à onze heures, sans incident.

Le nonce à Nancy

Paris, 28 juin. — Le nonce apostolique partira demain soir pour Nancy, où il va consacrer une nouvelle église, dédiée à Saint-Pierre.

Le manifeste radical

Paris, 28 juin. — M. Madier-Montjau a reçu une lettre du comité des travailleurs républicains de Périgueux, qui déclare adhérer aux principes démocratiques affirmés dans le manifeste de la gauche radicale et de l'extrême-gauche, et ajoute qu'il votera pour les candidats signataires de ce document.

Nouvelles de Tunisie

Tunis, 28 juin. — L'agriculteur français assassiné à Teboursba a été inhumé hier matin à Tunis.

M. Cambon, le général Boulanger avec son état-major, un grand nombre d'officiers et presque toute la colonie française assistaient aux obsèques.

Quatre Arabes, auteurs de l'assassinat, ont été arrêtés.

Le bruit court que, par suite d'une communication qu'il a reçue du ministre de la guerre, le général Boulanger ne maintient pas sa demande de mise en disponibilité.

Tunis, 8 juin. — Le *Tunis-Journal* estime que les nouveaux pouvoirs conférés au résident général de France auront pour résultat de mettre fin à des tiraillements qui paralyseraient la marche des affaires et nuisaient au protectorat.

Contrairement à l'assertion du journal égyptien, ce n'est pas le cheik des Senoussis, mais un individu nommé Senoussis, secrétaire de l'administration des Habbous à Tunis, qui a été exilé de Gabès, à cause de l'hostilité qu'il témoignait contre le protectorat.

Marchandon après sa condamnation

Paris, 28 juin. — En entendant prononcer l'arrêt qui le condamnait à la peine de mort, Marchandon s'était évanoui. On l'a emporté et descendu par l'escalier en spirale qui communique avec la Conciergerie.

Une fois dans sa cellule, grâce aux soins qui lui ont été donnés, le condamné est revenu à lui. Il a essayé de prononcer quelques mots, mais les sanglots ont étouffé sa voix.

A ce moment, est arrivé un gardien, porteur de la camisole de force, pour en revêtir le condamné. Au moment où on commençait à la lui passer, Marchandon a poussé un cri sourd et a perdu de nouveau connaissance. Sans les deux agents qui le soutenaient, il serait tombé à terre.

Cette nouvelle syncope a duré environ dix minutes. Quand il en est sorti, Marchandon s'est mis à pleurer et est resté plongé dans une sorte de stupeur hébétée.

Aujourd'hui étant un dimanche, il est probable qu'il ne signera son pourvoi que lundi matin, et ne sera pas transféré à la Roquette avant lundi soir ou mardi.

Le successeur du maréchal de Manteuffel

Berlin, 28 juin. — La *Gazette de la Croix*, dans un article qui a une allure officieuse, dit que la succession du maréchal de Manteuffel au gouvernement général de l'Alsace-Lorraine restera longtemps vacante à cause des difficultés politiques que présente le choix d'un gouverneur. En tous cas, il ne lui semble pas possible qu'un prince de la famille impériale puisse être appelé à ce poste compromettant.

Lord Salisbury et la France

Londres, 23 juin. — On assure que le marquis de Salisbury a donné à M. Waddington les assurances les plus amicales et lui a exprimé son vif désir de résoudre les questions pendantes de concert avec la France.

Les médecins français en Espagne

La deuxième commission chargée d'étudier le nouveau procédé de vaccination du choléra a quitté Paris hier matin, à dix heures, se rendant en Espagne.

Cette commission se compose du docteur Brouardel, de M. Charin, professeur de pathologie générale, et de M. Albaram qui, par son origine cubaine, a de grandes relations dans les provinces de Murcie et de Valence.

Le voyage des trois délégués durera un mois environ.

Le choléra

Madrid, 28 juin — Le choléra augmente dans les provinces de Castellon, de Murcie, de Valence.

La situation, à Murcie, est affreuse, et l'émigration continue. Il y a eu plusieurs cas foudroyants

La reine Victoria

Londres, 28 juin. — La reine Victoria célèbre aujourd'hui le quarante-septième anniversaire de son couronnement, qui a eu lieu à l'abbaye de Westminster le 28 juin 1838.

Insurrection dans le Turkestan

St-Pétersbourg, 28 juin. — Les avis du Kashgar portent qu'une insurrection a éclaté dans le Turkestan chinois.

Les insurgés ont tué plusieurs officiers chinois.

L'EMPEREUR GUILLAUME

Ems, 27 juin.

J'avoue que l'aspect de la petite cité où réside actuellement le vieil empereur d'Allemagne ne reflète, en aucune façon, le vif émoi que de récents télégrammes de Londres, et même de Berlin, avaient jeté dans la presse européenne.

Dans la gare règne une animation extraordinaire : de toutes parts affluent les députations. Partout des oriflammes, des banderolles, des mâts enguirlandés. Plusieurs maisons ont arboré le drapeau national, et tout là-haut, dans les nues, au faîte du belvédère de la Bœderlei, trône l'aigle noir, fièrement campé sur ses serres.

L'empereur raffole d'Ems et sa prédilection est bien justifiée : le paysage est pittoresque, la station coquettement nichée dans la vallée de la Lann, à deux lieues du confluent de cette rivière et du Rhin ; des montagnes imposantes, des rochers aux découpures bizarres encadrent les maisons, enfouies sous des bouquets de verdure. Les longues allées de marronniers et de tilleuls conduisent à des sites ravissants ; le touriste et le baigneur n'ont, pour leurs promenades, que l'embarras du choix.

Aussi Sa Majesté est-elle cruellement privée de ne pouvoir, comme les années précédentes, arpenter à pied Ems et ses environs.

Néanmoins, le détail suivant prouvera que l'état de sa santé ne saurait inspirer à ses sujets aucune inquiétude sérieuse :

En effet, dimanche soir, à dix heures, à son arrivée à Ems, l'Empereur est monté en voiture découverte, *malgré une pluie battante*, pour se rendre au Kurhaus ; toute sa suite occupait des voitures fermées.

Dès le lendemain, il est sorti en voiture, accompagné du comte de Lehndorff ; hier et aujourd'hui, il a encore fait sa promenade habituelle en voiture. Equipage très simple : victoria attelée de deux chevaux noirs, des haras impériaux (quatre paires de chevaux suffisent, à Ems, pour le train de l'Empereur).

L'appartement occupé par le souverain au Kurhaus est d'une rare simplicité. Le robuste octogénaire couche toujours sur son petit lit de camp, auquel il n'a jamais voulu renoncer.

Sa vie est réglée militairement.

***

Levé à six heures et demie du matin, il boit un verre d'eau de la source du rocher n° 1, ou source Guillaume : cette source, captée en 1861, jaillit près du Kurhaus par une veine de schiste graphiteux qui traverse la roche de quartz. Très riche en acide carbonique, l'eau de la source Guillaume triomphe presque toujours des catarrhes les plus rebelles.

Après avoir bu son verre d'eau, il sort en voiture, et rentre pour donner audience jusqu'à midi, heure à laquelle il prend une légère collation.

Puis il se met au travail, soit seul (il expédie chaque jour des montagnes de lettres), soit avec les représentants des divers ministères (et surtout avec le maréchal de la cour et le chef du cabinet militaire.)

A sept heures, repas de courte durée. En sortant de table, il passe dans son cabinet de travail, s'installe devant la fenêtre si le temps le permet, et les passants voient l'infatigable vieillard, travaillant avec ardeur, près d'une petite lampe dont la lumière est tamisée par un abat-jour vert, en passe de devenir légendaire.

Sa tenue est toujours la même : chapeau de feutre noir, redingote noire ou bleue, dans laquelle il est sanglé comme dans une tunique, col droit serré par une cravate noire à nœud court et carré, pantalon flottant, de nuance claire.

Les médecins de Sa Majesté, et en particulier le docteur Orth, médecin des bains, espèrent que leur auguste client pourra sortir à pied à la fin de la semaine. La santé générale est bonne ; seules, les jambes vacillent encore. Cette faiblesse provient d'une perte de sang qui, il y a quelques semaines, a beaucoup fatigué l'Empereur, et a produit de vives appréhensions dans son entourage. Aujourd'hui tout danger est écarté.

Ses facultés intellectuelles ont conservé toute leur acuité. C'est ainsi qu'hier, recevant en audience privée le ministre de Russie à Berne, il disait au visiteur :

— Vous me rappelez tout à l'heure notre entrevue de 1875. Vous faites erreur, c'est une année plus tard.

Et l'interlocuteur, recueillant ses souvenirs, reconnut, de très bonne grâce, du reste — que le souverain avait raison.

Or, chez les vieillards, la fidélité de la mémoire est un sûr garant que les facultés cérébrales se conservent dans leur intégrité.

L'impératrice Augusta, qui réside à Coblence, est venue hier, à deux heures, rendre visite à l'empereur ; le convoi s'est arrêté à quelque cent mètres de la station. Là, une voiture, venue de Coblence, attendait en rase campagne. L'Impératrice y a pris place, accompagnée de Mme la comtesse Haake, dame du palais. A sept heures, Sa Majesté repartait pour Coblence.

La colonie des baigneurs est ici très nombreuse et très brillante : le prince Nicolas de Nassau ; trois étoiles de première grandeur : la Lucca, la Cruvelli, la Krauss.

On parle de la prochaine arrivée du prince de Bismarck ; son *alter ego*, M. le baron de Bulow, ministre d'Allemagne à Berne, est ici à poste fixe auprès de l'empereur, qui l'honore d'une confiance absolue.

Bulletin météorologique. — *Paris, le 29 juin.* — La pression barométrique est de 762 à Brest ; 759 à Biarritz ; 765 à Boulogne. — Pressions restent aux Iles-Britanniques. — Le baromètre est en baisse sur toute l'Europe. — Temps probable : vent des régions est, ciel beau. — Température normale.

LA CATASTROPHE DE TOURCOING

Un sixième discours

M. Etienne Deleporte ne comptait que des amis à Tourcoing. Un de ses camarades, M. H. Desplechin, rue du Bocquet, devait, au nom de tous, adresser un suprême adieu au regretté contre-maître, mais la longue durée de la cérémonie l'en a empêché. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire le discours préparé par M. Desplechin :

En présence du terrible événement qui a jeté le deuil et la consternation dans une ville, dans une contrée tout entière, onose à peine élever la voix pour exprimer les regrets emportés par une victime au milieu de tant d'autres. Je me fais toutefois l'interprète de tous les collègues d'Etienne pour lui adresser un suprême adieu.

Je ne viendrai pas vous retracer sa vie, qui fut toute de travail et de dévouement : n'est-ce pas tomber de la mort glorieuse du soldat sur le champ de bataille, que de trouver la mort dans l'atelier où il donnait l'exemple à tous et où il était toujours le premier, et le dernier !

Il emporte à un égal degré les regrets de ses patrons et des ouvriers survivants. Honneur à ses cendres.

Cher camarade,

Tous ceux qui t'ont connu sont unanimes dans les regrets et la douleur que leur cause ta mort cruelle. Serviteur zélé, chef bon et juste, ami sincère et dévoué, tu as su t'attirer l'estime et l'affection de tous. Tu emportes dans la tombe l'assurance des plus vifs regrets de tes nombreux amis !

Adieu Etienne, repose en paix !

Un obit solennel pour les victimes

Mardi, à 10 heures du matin, sera célébré, en l'église Notre-Dame, un service solennel pour toutes les victimes de la catastrophe du 22 juin et spécialement pour celles de la paroisse.

Au cimetière

L'immense fosse est nivelée, les 19 croix sont alignées : quatre rangées de quatre et une de trois ; les belles couronnes en fleurs naturelles sont déjà flétries. On voit, par l'état du terrain aux alentours, que ces 19 tombes ont déjà reçu bien des visites.

La souscription

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer :

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai l'honneur de vous adresser avec la présente :

1° Copie d'un arrêté que je viens de prendre en vue de recevoir et concentrer les souscriptions, dons et offrandes qui pourront être faits en faveur des familles des victimes de la catastrophe qui a eu lieu en cette ville, le 22 juin, et d'en arrêter la répartition.

2° Une liste destinée à l'inscription des souscriptions.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le rédacteur en chef, du concours que vous voudrez bien nous prêter en cette circonstance, en recevant les souscriptions des personnes qui, à cet effet, jugeraient à propos de se présenter dans vos bureaux.

Je vous remets la liste des souscriptions reçues jusqu'à ce jour, et je vous enverrai successivement, pour que vous veuillez bien en faire la publication, les noms des nouveaux bienfaiteurs qui viendront à s'inscrire sur l'une ou l'autre des listes en circulation.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire de Tourcoing,
V. HASSEBROUCQ.

Voici la liste des personnes qui ont souscrit jusqu'à ce jour :

M. Jules Cambon, préfet du Nord, 100 francs ; M. Maulion, procureur général à la cour de Douai, 100 ; M. Ch.